



**CHAMBRES A LOUER – Via San Michele, 2 - Stresa**

Email : [info@alsanmichele.it](mailto:info@alsanmichele.it) - Site internet : [www.alsanmichele.it](http://www.alsanmichele.it)

***BIENVENUE***

***nous vous souhaitons un agréable séjour***

**La réception est ouvert tous les matins de 8h à 10h**

**Pour toute exigence: Marisa Tel. + 39 338 98 31 378**

**TV** : si vous appuyez sur le bouton SAT du télécommande du téléviseur,  
vous pouvez voir les chaînes internationales

**Veillez bien fermer la grille et la porte à l'entrée.**

Nous vous prions de contribuer à l'économie d'énergie de la structure en  
éteignant le téléviseur et le climatiseur lorsque vous quittez la chambre.

Merci pour la collaboration

**NOUS VOUS INFORMONS QUE SI VOUS AVEZ GARÉ VOTRE VOITURE  
SUR LA PLACE CAPUCCI, VOUS DEVEZ LA DÉPLACER LE JEUDI SOIR,  
CAR LE VENDREDI MATIN IL YA LE MARCHÉ**



## CHAMBRES A LOUER “AL SAN MICHELE”

### REGLEMENT INTERNE

Nous sommes très heureux de vous souhaiter la bienvenue dans notre structure “Al San Michele”.

Nous vous prions de lire attentivement notre règlement interne.

Les comportements qu'il faut observer dans notre maison sont pas seulement ceux prévus par la loi, mais aussi et surtout ceux dictés par le bon sens et le respect réciproque.

- **Nettoyage des chambres**

Le gérant peut entrer dans les chambres si elles sont libres pour le nettoyage quotidien.

Si dans les horaires du nettoyage, les chambres sont occupées, le nettoyage quotidien n'aura pas lieu.

Les draps seront changés une fois par semaine ou sur demande avec un supplément de €. 7,00 pour chaque changement.

Les serviettes seront changées tous les 3 ou 4 jours. Si Vous désirez le change tous les jours, le coût est de €. 5,00 par jour et par personne.

- **Paiement**

Nous pouvons accepter espèces, cartes de crédit et virement bancaire.

La taxe touristique est de 1 Euro par jour par personne jusqu'à 15 jours consécutifs et il faut la payer en espèces à la reception, ouverte les matins de 8h à 10h.

On ne peut pas rembourser les départs anticipés.

- **Horaires du check-in et du check-out**

**Le check-in** doit avoir lieu à partir de 15h jusqu'au 24h.

(en cas d'arrivée anticipée, les bagages peuvent être déposés dans la structure).

Je vous informerai comment entrer dans la chambre de manière indépendante et comment nous envoyer la carte d'identité ou le passeport à l'avance pour l'enregistrement d'après la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions des articles 13 et 14 du Règlement UE 2016/679, les informations sur le traitement de vos données personnelles figurent dans l'informatif consultable sur notre site internet au link suivant : [www.alsanmichele.it](http://www.alsanmichele.it)

**Check-out** : Les chambres doivent être quittées au plus tard à 11h du jour qui suit la dernière nuit (les hôtes peuvent laisser leurs valises dans la structure).

- **Nombre de personnes**

Il est interdit de faire entrer dans le logement des personnes qui n'ont pas montré un document d'identité ou sans le consentement du propriétaire.

- **Interdictions**

Il est interdit de fumer dans les chambres et les salles communes. Dans le jardin et les balcons il faut utiliser un cendrier.

Il est interdit de jeter dans le WC les serviettes hygiéniques et tout ce qui peut obstruer les canalisations. Se servir des corbeilles.

Il est interdit de consommer des repas à l'intérieur des chambres, dans la cour, sur la terrasse et sur les balcons.

- **Obligation des hôtes**

L'hôte doit dédommager la maison pour l'usage impropre des dotations complémentaires.

Le silence absolu doit être respecté à partir de 22h et jusqu'à 8h et de 14h à 16h. En tous cas, il faut tenir une conduite qui ne cause pas des dommages à la tranquillité des autres.

Il est obligatoire éteindre les lumières, le téléviseur et le climatiseur en sortant de la chambre.

- **Recommandations**

- On invite les hôtes à **veiller sur leurs objets** car les propriétaires de la maison n'en ont aucune responsabilités.

- On invite les hôtes à fermer la grille principale, la porte d'entrée et à prendre soin des clés.

- ne pas laisser les **clés à l'intérieur de la serrure.**

- Avant de partir les hôtes doivent rendre toutes les clés.

-En cas de perte **des clés de la maison**, il faut payer le change de la serrure et le trousseau de clés complet.

Je vous remercie pour la collaboration.

MARISA